



# CONCOURS IP Paris

## CONTRATS DOCTORAUX 2025

---

### 1 : Dépôt Propositions de Thèse sur Adum

Les sujets de thèse ouverts au concours doivent être déposés sur le site ADUM (<http://www.adum.fr/>) le plus rapidement possible et de préférence :

- **avant le 15 Janvier 2025 (pour l'appel Anticipé) et**
- **avant le 14 Mars 2025 (pour l'appel Final).**

Les sujets de thèse validés par les directeurs de laboratoire ou l'école doctorale concernée sur le site ADUM sont automatiquement publiés sur le site web IP Paris.

Concernant les thèses interdisciplinaires, l'originalité du projet et les compétences multiples nécessaires seront particulièrement appréciées.

Lors du dépôt du sujet, le directeur de thèse (DT) devra indiquer la ou les sources de financement possibles dans le cadre du concours. S'il dispose d'une éventuelle possibilité (interne ou autre) de ½ financement qui compléterait les possibilités de ½ financements ouvertes au concours, cela doit être indiqué dans la rubrique portant sur le financement. En cas de confirmation d'un financement partiel, cela doit être communiqué avant la réunion d'attribution des contrats doctoraux (voir plus bas), par mail à : [audrey.lemarechal@polytechnique.edu](mailto:audrey.lemarechal@polytechnique.edu)

Sur le site ADUM, il est recommandé de fournir une version détaillée du sujet sous la forme d'un fichier PDF en format libre.

### 2 : S'inscrire au Concours des Contrats Doctoraux

Le/la candidat(e) au concours pourra se connecter sur le site IP Paris :

<https://www.ip-paris.fr/education/doctortat>

et candidater directement sur le sujet de thèse souhaité.

Si le sujet de thèse est directement attribué à un(e) candidat(e) :

Le/la candidat(e) devra se connecter sur le site de l'IP Paris :

<https://www.ip-paris.fr/education/doctortat>

et sélectionner directement le lien en haut de la page "*Vous souhaitez finaliser votre candidature Accès à mon espace de candidature*". Le/la candidat(e) pourra se connecter sur l'espace candidature avec l'adresse email indiquée par le ou la directeur(rice) de thèse lors du dépôt du sujet de thèse.



Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Le bulletin de candidature signé
- CV
- Lettre de motivation
- Le projet de thèse (Équipe/Laboratoire d'accueil) - Présentation du sujet de thèse, de son contexte et de ses perspectives, du plan de travail et présentation de l'équipe encadrante en précisant les pourcentages d'encadrement.
- Copie du diplôme antérieur au Master et les relevés de notes correspondants, si pertinent.
- Relevés de notes de toutes les années du master (ou diplôme donnant accès au doctorat) et les attestations certifiées des ou du responsable(s) du Master (si pertinent)
- 2 Lettres de recommandation jointes au dossier pdf ou adressées par le signataire à [audrey.lemarechal@polytechnique.edu](mailto:audrey.lemarechal@polytechnique.edu) ou via le module ADUM de recommandation en ligne
- La/les lettre(s) de recommandation doivent avoir la forme suivante : **LetterRecommendation\_CandidateName\_ProfName.pdf**. Pour les PhD Tracks, une lettre de soutien circonstanciée du tuteur est requise en remplacement des lettres de recommandation.
- Les directeurs de thèse **doivent également donner leur avis motivé** sur le site ADUM
  - avant le **17 Février 2025 (pour l'appel Anticipé)** et
  - avant le **15 Avril 2025 (pour l'appel Final)**.

**Un étudiant peut déposer au maximum 2 candidatures. Lors de l'audition, il lui sera demandé, le cas échéant, de les classer.**

Les directeurs d'unité (DU) seront sollicités pour émettre un avis, s'ils le souhaitent, sur l'ensemble des candidatures du laboratoire,

- avant le **19 Février 2025 (pour l'appel Anticipé)** et
- avant le **17 Avril 2025 (pour l'appel Final)**

**Date limite pour le dépôt de candidature :**

- avant le **17 Février 2025 (pour l'appel Anticipé)** et
- avant le **15 Avril 2025 (pour l'appel Final)**.

### **3 : Déroulement du concours**

Le concours se fera en 2 phases : présélection et auditions.

#### **Présélection des candidats**

La présélection sera décidée par des jurys « disciplinaires » constitués des membres du département de recherche d'IP Paris concerné et des membres du Bureau Exécutif de l'école doctorale concernée (ED IP Paris ou EDMH). L'animation de chaque jury sera assurée par le responsable du département, ou un membre du jury à qui il donnera délégation.



Les candidatures sans avis ou avec avis négatif du directeur de thèse (DT) ne seront pas examinées. Chaque candidature examinée le sera par deux rapporteurs, s'appuyant sur le parcours académique (dont les stages effectués par le candidat), la qualité de l'encadrement, l'adéquation du profil du candidat avec le sujet de thèse et l'interdisciplinarité éventuelle, et fournissant aussi une note globale.

Chacun de ces points sera évalué selon la grille suivante, complétée d'un commentaire explicatif :

- Excellent – A+
- Très bon – A
- Bon – B+
- Acceptable – B
- Insuffisant - C

Les candidats notés A et A+ seront privilégiés pour les auditions. Un candidat globalement noté C ne pourra être admis en thèse sur le même sujet, indépendamment de toute possibilité de financement.

### Auditions

Lors de l'Appel Anticipé, les candidats seront directement sélectionnés sur dossier ou bien présélectionnés puis passeront une audition entre le 6 et le 14 mars 2025. Lors de l'Appel Final, les candidats seront présélectionnés sur dossier puis passeront une audition programmée entre le 12 et le 23 Mai 2025. Pour les PhD Tracks elle constitue l'audition de qualification (oral qualifying exam).

**Deux auditions (au maximum) par directeur de thèse seront acceptées.**

Il sera demandé à chaque candidat de présenter son projet en **10 à 15 minutes, à ne pas dépasser\***.

L'audition devra comporter les éléments suivants :

- brièvement (~2') : présentation du CV (cursus académique, stages, ...)
- présentation du sujet de thèse (~5-10') : les candidats doivent être capables d'expliquer clairement le sujet, ses défis et ses enjeux dans sa globalité, y compris pour les aspects relevant d'une autre discipline que celle d'origine du candidat si le sujet est interdisciplinaire
- brièvement (~2') : motivation pour le sujet et perspectives professionnelles

L'exposé sera suivi d'une séance de questions (**5-10 minutes**).

A l'issue des auditions, les évaluations peuvent être mises à jour par les membres du jury disciplinaire en tenant compte de la prestation des candidats.

*\* si l'étudiant est présélectionné pour 2 candidatures, il dispose de 5' de plus pour exposer les deux sujets, présumés thématiquement proches. Il pourra lui être demandé de les classer.*



#### **4 : Jury d'arbitrage anticipé/final**

Le jury d'arbitrage anticipé/final doit remettre une proposition de liste principale et liste complémentaire par type de financement au CCER fin mars et début juin 2025, respectivement.

- 1 candidat(e) en liste principale recevra une unique proposition de financement de la thèse.
- 1 candidat(e) en liste complémentaire pourra relever de plusieurs possibilités de financement de la thèse.

Les types de financements considérés au concours 2025 sont:

- MESR IP Paris
- MESR X-ENSTA
- Telecom-Paris
- Télécom SudParis
- Ecole Polytechnique
- ENSTA Paris
- Hi!Paris
- E4C
- EUR Plasmas
- Quantum
- STEP2

Informations disponibles:

Le jury d'arbitrage final a accès à l'ensemble des candidatures ayant été présélectionnées en audition et aux avis et rapports établis par les jurys disciplinaires.

Le jury d'arbitrage anticipé/final sera composé de:

(une même personne peut représenter plusieurs entités)

- 1 représentant de chaque jury disciplinaire désigné par l'animateur du jury.
- 1 représentant de chaque domaine de l'ED IP Paris.
- 1 représentant de Hi !Paris
- 1 représentant de E4C
- 1 représentant de STEP2
- La directrice de l'ED IP Paris
- Le directeur ou directeur adjoint représentant l'EDMH.
- Le Vice-Président Recherche de l'IP Paris.
- 1 représentant par établissement dont les financements de thèses sont concernés par le concours

Déroulement et organisation:

1) Le jury prend acte des candidatures PhD Tracks Full Package ayant passé le "qualifying exam" suite aux auditions des jury disciplinaires et les place en liste principale du type de financement correspondant à chaque candidature.

2) Le jury décide des candidatures sur liste principale pour les financements Hi!Paris

3) Le jury décide des candidatures sur liste principale pour les financements E4C



- 4) Le jury décide des candidatures sur liste principale pour les financements STEP2
- 5) La liste principale du concours IP Paris est complétée à partir de dossiers restants.
- 6) Les listes principales et complémentaires sont alors constituées pour les concours établissement (par ex. X-ENSTA, X, Telecom Paris, Télécom SudParis, ENSTA Paris).
- 7) La liste complémentaire du concours IP Paris est finalement constituée.

La liste principale et la liste complémentaire sont établies compte tenu des sources de financement et de l'adéquation avec les sujets et les laboratoires. Ces listes prendront en compte les panachages possibles entre  $\frac{1}{2}$  financements. La disponibilité d'un  $\frac{1}{2}$  financement obtenu en dehors du concours constituera un élément favorable pour l'attribution du  $\frac{1}{2}$  financement complémentaire.

En cas d'arbitrages conflictuels, le jury pourra prendre en compte, par type de financement, le nombre d'HDR des laboratoires de recherche concernés et l'historique des financements lors des 5 années précédentes.

#### **5 : CCER**

Le classement anticipé/final proposé sera présenté en CCER du fin **Mars 2025** et début **Juin 2025**. Il acte la décision du jury d'arbitrage anticipé/final.

#### **6 : Résultats du concours**

Les résultats du classement seront publiés sur le site de l'École Doctorale dès la validation par le CCER.



## Annexes

### A. Calendrier

<u>Dates</u>	<u>Actions</u>	<u>Acteurs</u>
<u>15 Janvier</u>	<u>Date limite recommandée de dépôt des sujets de thèse Appel Anticipé (X/ENSTA/TP/TSP/Hi !Paris, E4C, STEP2)</u>	<u>DT, DU</u>
<u>14 Février</u>	<u>Date limite Candidatures Appel Anticipé</u>	<u>Candidats, DT pour avis</u>
<u>19 Février</u>	<u>Date limite Candidatures Appel Anticipé</u>	<u>DU pour avis</u>
<u>15-20 Février</u>	<u>Vérification complétude dossiers</u>	<u>Admin. Graduate School</u>
<u>20 Février</u>	<u>Proposition des Candidats (Hi !Paris)</u>	
<u>20 Février – 6 Mars</u>	<u>Deadline présélections + notification étudiants</u>	<u>Départements + EDs + membres financements ciblés</u>
<u>6 Mars-14 Mars</u>	<u>Auditions</u>	<u>Départements + EDs</u>
<u>6 Mars-14 Mars</u>	<u>Auditions E4C</u>	<u>Comité E4C + Départements + EDs</u>
<u>6 Mars-14 Mars</u>	<u>Auditions STEP2</u>	<u>Comité STEP2 + Départements + EDs</u>
<u>18 Mars</u>	<u>Date limite des avis candidatures Appel Anticipé (l'ensemble des candidatures Hi !Paris, E4C et STEP2 inclus)</u>	<u>Responsables domaines, représentants départements, EDs</u>
<u>Fin Mars</u>	<u>Commission Arbitrage Appel Anticipé (X/ENSTA, TP, TSP, Hi!Paris, E4C, STEP2, AMX anticipé, IP Paris)</u>	<u>Responsables domaines ED IP Paris, Directeur ED IP Paris, représentant EDMH, Comité Recherche, représentants départements, représentants centres interdisciplinaires</u>

<u>14 Mars</u>	<u>Date limite recommandée de dépôt des sujets de thèse Appel Final</u>	<u>DT, DU</u>
<u>20 Mars</u>	<u>Mise en place des jurys Appel Final</u>	<u>Départements + EDs</u>
<u>15 Avril</u>	<u>Date limite Candidatures Appel Final</u>	<u>Candidats, DT pour avis</u>
<u>17 Avril</u>	<u>Date limite Candidatures Appel Final</u>	<u>DU pour avis</u>
<u>15 Avril</u>	<u>Date limite Candidatures Appel AMX</u>	-
<u>15 Avril - 21 Avril</u>	<u>Vérification complétude dossiers</u>	<u>Admin. Graduate School</u>
<u>22 Avril</u>	<u>Proposition des Candidats (Hi !Paris)</u>	-
<u>22 Avril – 9 Mai</u>	<u>Deadline présélections + notification étudiants</u>	<u>Départements + EDs + membres financements ciblés</u>
<u>12 Mai- 23 Mai</u>	<u>Auditions</u>	<u>Départements + EDs</u>
<u>12 Mai- 23 Mai</u>	<u>Auditions E4C</u>	<u>Comité E4C + Départements + EDs</u>
<u>12 Mai- 23 Mai</u>	<u>Auditions STEP2</u>	<u>Comité STEP2 + Départements + EDs</u>
<u>12 Mai- 23 Mai</u>	<u>Auditions Quantum</u>	<u>Comité Quantum + Départements + EDs</u>
<u>27 Mai</u>	<u>Date limite des avis candidatures Appel Final (l'ensemble des candidatures Hi !Paris, E4C, STEP2, Quantum, EUR Plasma inclus)</u>	<u>Responsables domaines, représentants départements, EDs</u>
<u>A définir Fin Mai/Début Juin</u>	<u>Commission Arbitrage Appel Final (tout financement, Hi!Paris, E4C, STEP2, Quantum, EUR Plasma inclus)</u>	<u>Responsables domaines ED IP Paris, Directeur ED IP Paris, représentant EDMH, Comité Recherche, représentants départements, représentants centres interdisciplinaires</u>



<u>Début Juin</u>	<u>Notification Résultats</u>	<u>EDs</u>
-------------------	-------------------------------	------------

## **B. Procédure Adum – Appel Anticipé et Appel Final**

### **Procédure**

- 1 - Le directeur(rice) dépose son sujet de thèse en ligne via ADUM
- 2 - Le candidat postule en ligne sur le sujet de thèse via ADUM
- 3 - La procédure est dématérialisée, les avis des directeurs(trices) de thèse et des directeurs/trices de laboratoire s'effectuent en ligne dans l'onglet propositions de thèse - Candidatures de thèse

### **Procédure à suivre par les Directeurs/trices de thèse**

Pour l'arbitrage des allocations doctorales, les propositions de sujets de thèse doivent être déposées en ligne par les directeurs/trices de thèse

**Lien ADUM :** <https://www.adum.fr/>

- 1 - Saisir votre identifiant et votre mot de passe ADUM
- 2 - Sélectionner propositions de thèse
- 3 - Sélectionner gestion des propositions de thèse
- 4 - Sélectionner ajouter une proposition de projet doctoral
- 5 - Compléter les champs (Ecole doctorale, pôle, unité, établissement, etc).
- 6 - Dans l'onglet financement sélectionner « Concours... », pouvant inclure simultanément plusieurs modes de financement
- 7 - Si le sujet de thèse est attribué à un(e) candidat(e), ajouter son email dans le champ proposé « Avez-vous un candidat et souhaitez-vous lui réserver ce projet ? »

### **Procédure à suivre par le candidat(e)**

#### **Si le sujet de thèse est attribué à un candidat(e)**

- 1 - Connexion sur le lien <https://www.adum.fr/candidature/>
  - 2 - - Sélectionner «créer mon espace candidature » **en utilisant l'adresse email indiquée par le directeur de thèse lors du dépôt du sujet de thèse** et suivre la procédure
  - 3 - Suivre la procédure pour le dépôt des lettres de recommandation par les référents
  - 4 - Compléter l'onglet « Mes Motivations »
  - 5 - Imprimer et signer le Bulletin de candidature
  - 6 - Déposer en ligne votre bulletin de candidature signé et les pièces requises.
- Le dossier de candidature doit être compilé dans un seul fichier PDF à déposer dans l'espace de dépôt des fichiers

#### **Si le sujet de thèse n'est pas attribué à un candidat(e)**

- 1 - Connexion sur le lien <https://www.ip-paris.fr/education/doctorat>





- 2 - Sélectionner le lien sujets de thèse de votre Établissement
  - 3 - Sélectionner le sujet de thèse
  - 4 - Sélectionner candidater
  - 5 - Sélectionner première candidature « créer ma candidature » et suivre la procédure
  - 6 - Suive la procédure pour le dépôt des lettres de recommandation par les référents
  - 7 - Compléter l'onglet « Mes Motivations »
  - 8 - Imprimer et signer le bulletin de candidature
  - 9 - Déposer en ligne votre bulletin de candidature signé et les pièces requises
- Le dossier de candidature doit être compilé **dans un unique fichier PDF** à déposer dans l'espace de dépôt des fichiers

**Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :**

- Le bulletin de candidature signé
- CV
- Lettre de motivation (à compléter dans l'onglet Mes motivations)
- Titre de thèse + description du projet + Directeur/trice de thèse (5 Pages)
- Relevés de notes (M1 et M2, si étranger d'autres diplômes)
- Deux lettres de recommandation fournies par la procédure décrite en section 2.